



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022





SOMMAIRE

Table des matières

Le territoire.....	3
Le syndicat mixte pour le SCOTERS.....	4
Les instances politiques	4
L'équipe technique	5
L'activité syndicale de l'année 2022	6
Les réunions du comité syndical	6
Les réunions du bureau.....	7
La compatibilité.....	8
Le budget 2022	9
Le programme de travail 2022	10
En régie	10
Le programme de travail partenarial avec l'ADEUS	15
Autres actions menées en 2022.....	16
Fédération nationale des SCoT	16
InterSCoT Bas-Rhin	17
Le projet MORO	18
Webinaires et travaux partenariaux	18

Le territoire

La communauté de communes du Pays de la Zorn : 21 communes, 16 110 habitants (2019)

La communauté de communes du Kochersberg : 23 communes, 26 130 habitants (2019)

L'Eurométropole de Strasbourg : 33 communes, 505 272 habitants (2019)

La communauté de communes du Canton d'Erstein : 28 communes, 48 137 habitants (2019)

104 communes
4 intercommunalités
595 649 habitants (2019)
270 000 emplois



Le syndicat mixte pour le SCOTERS

Les instances politiques

LES ÉLUS DU COMITÉ SYNDICAL



Le bureau syndical, est composé de 12 élus (1 présidente, 4 vice-présidents et 7 membres) :

- **6 membres pour l'Eurométropole de Strasbourg**

- Pia IMBS, *Présidente*
- Danielle DAMBACH, *4^{ème} vice-présidente*

- Jacques BAUR
- Marc HOFFSESS
- Thierry SCHAAL
- Françoise SCHAETZEL

- **2 membres pour la Communauté de communes du Kochersberg**
 - Justin VOGEL, *1^{er} vice-Président*
 - Claudine HUCKERT
- **2 membres pour la Communauté de communes du Pays de la Zorn**
 - Bernard FREUND,
2^{ème} vice-président
 - Xavier ULRICH
- **2 membres pour la Communauté de communes du Canton d'Erstein**
 - Stéphane SCHAAL,
3^{ème} vice-président
 - Michel ANDREU-SANCHEZ
(remplacé par Benoît DINTRICH
depuis le comité syndical du 21
octobre 2022)

L'équipe technique

L'administration du syndicat mixte compte trois agents.



Eve ZIMMERMANN
Directrice

CONTACT :
eve.zimmermann@scoters.org
03 88 15 22 20 / 06 75 99 35 15



Jessy MUCKENSTURM
Chargée de mission en
urbanisme

CONTACT :
jessy.muckensturm@scoters.org
03 88 15 22 24 / 06 17 64 84 50



Anne-Marie SCHLONSOK
Responsable de gestion
administrative et comptable

CONTACT :
am.schlonsok@scoters.org
03 88 15 22 22

L'équipe technique a été renforcée en 2022, par la mise à disposition partielle de Céline FOURILE, en charge du SCoT au PETR de Saverne, Plaine et Plateau, pour faire face à un surcroît d'activité (préparation de la Conférence des SCoT Grand Est, révision du SCOTERS, etc.).

L'activité syndicale de l'année 2022

Les décisions du comité syndical et du bureau sont consultables sur le site Internet du syndicat mixte.

<https://www.scoters.org/territoire-organisation/les-instances-politiques-et-decisions/>

Les réunions du comité syndical

8 mars 2022

- Approbation du procès-verbal du comité syndical du 9 décembre 2021
- Compte de gestion 2021
- Compte administratif 2021
- Budget supplémentaire 2022
- Motion relative à la prise en compte du droit local (droit des agents aux deux jours fériés locaux supplémentaires) dans le cadre du calcul de la durée annuelle du travail
- Retour sur les avis rendus par le Bureau en matière d'urbanisme
- DAACL (Document d'Aménagement Artisanal, Commercial et Logistique) : quel scénario de développement commercial ?
Par David Lestoux (cabinet Lestoux et associés)
- Révision du SCOTERS : état d'avancement et suite de la démarche
- Travaux engagés par la Conférence des SCOT Grand Est, en vue de contribuer à l'évolution du SRADDET
- Divers

21 octobre 2022

- Approbation du procès-verbal du comité syndical du 8 mars 2022
- Installation de nouveaux délégués et désignation au bureau
- Retour sur les avis rendus par le Bureau en matière d'urbanisme
- Retour sur les délibérations prises par le Bureau en matière de personnel
- Mise à disposition d'un médiateur du CDG67 dans le cadre de la médiation préalable obligatoire (MPO)
- Mise à disposition d'un médiateur du CDG67 dans le cadre d'une médiation à l'initiative des parties
- Adhésion à l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique (ATIP)
- Contribution du syndicat mixte au projet MORO, et présentation du projet
- Débat d'orientation budgétaire 2023
- Révision : point d'étape
- Divers

13 décembre 2022

- Approbation du procès-verbal du comité syndical du 21 octobre 2022
- Programme de travail et convention financière ADEUS 2023

- Budget primitif 2023
- Validation du DAACL (Document d'Aménagement Artisanal, Commercial et Logistique)
Présentation par David Lestoux (cabinet Lestoux et associés)
- Révision du SCOTERS : point d'étape et perspectives 2023
- Présentation du Schéma des Zones d'Activité de la Communauté de communes du Canton d'Erstein
- Divers

Les réunions du bureau

28 février 2022

- 1.2022 Modification n°1 du PLUi de la Zorn
- 2.2022 Modification n°1 du PLUi du Kochersberg – compléments
- 3.2022 Permis d'aménager – quartier du Krittweg
- 4.2022 Permis d'aménager Eschau – secteur Liberté
- 5.2022 Permis d'aménager à Pfulgriesheim – rue de la montée

Rapport à l'assemblée délibérante dans le cadre du débat sur la Protection sociale complémentaire des agents de la collectivité (article 4, III de l'ordonnance n°2021-175 du 17 février 2021)

7 avril 2022

- 6.2022 PLHi de la Communauté de communes du Canton d'Erstein
- 7.2022 Convention de mise à disposition de personnel : prolongation

2 juin 2022

- 8.2022 Permis d'aménager Lotissement les vergers à Gimbrett – Berstett
- 9.2022 Permis d'aménager Lotissement « La Schemm II » à Schnersheim
- 10.2022 Permis d'aménager Lotissement « Gaentzbruch » à Ettendorf

30 août 2022

- 11.2022 Permis d'aménager Lotissement Kleinfeld 1 à Griesheim-sur-Souffel
- 12.2022 Permis d'aménager Site Meyeracker phase 2 à Pfulgriesheim
- 13.2022 Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) de Strasbourg

6 octobre 2022

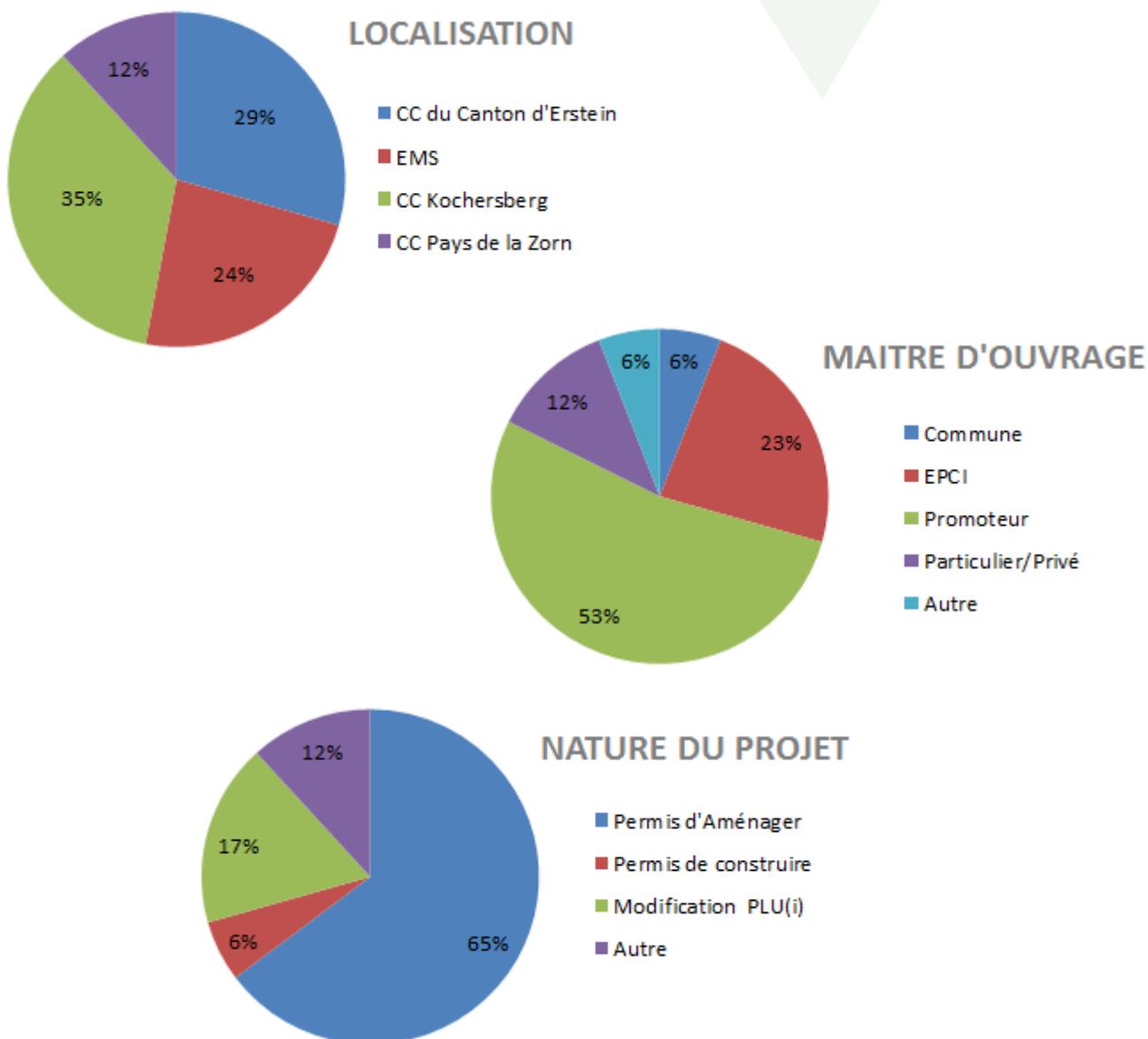
- 14.2022 Permis d'aménager Lotissement Oberfeld à Kertzfeld
- 15.2022 Modification simplifiée du PLU d'Osthouse
- 16.2022 Convention de mise à disposition de personnel : prolongation

6 décembre 2022

La compatibilité

Délégation au bureau

En 2022, le bureau SCOTERS a rendu 14 avis en matière de compatibilité et pris connaissance de 3 avis techniques, soit **17 projets examinés au total**, selon le détail suivant :



À cela s'ajoutent 4 analyses de demande d'exploitation commerciale dans le cadre de la participation du SCOTERS en CDAC (Commission Départementale d'Aménagement Commercial).

Le budget 2022

Le compte administratif 2022, voté le 20 mars 2023, laisse apparaître les résultats suivants :

Section de fonctionnement – Dépenses

Chapitres

011 Charges à caractère général	109 319,09 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	198 664,06 €
65 Autres charges de gestion courante	77 059,34 €
67 Titres annulés (sur exercices antérieurs)	
68 Dotations aux amortissements	46 746,30 €
TOTAL	431 788,79 €

Section de fonctionnement – Recettes

Chapitres

74 Dotations, subventions et participations	424 136,00 €
75 Autres produits de gestion courante	16 771,41 €
TOTAL	440 907,41 €

Résultat	+ 9 118,62 €
Résultat reporté	<u>+ 390 760,83 €</u>
Résultat de fonctionnement cumulé	+ 399 879,45 €

Section d'investissement – Dépenses

Chapitres

20 Immobilisations incorporelles	77 252,89 €
21 Immobilisations corporelles	0 €
TOTAL	77 252,89€

Section d'investissement – Recettes

Chapitres

10 Dotations, fonds divers et réserves	2 237,39 €
28 Amortissements des immobilisations	46 746,30 €
TOTAL	48 983,69 €

Résultat	- 28 269,20 €
Résultat reporté	<u>+ 65 578,08 €</u>
Résultat d'investissement cumulé	+ 37 308,88 €

Le programme de travail 2022

En régie

- **Au niveau administratif**
 - Préparation et suivi des bureaux et comités syndicaux
 - Comptabilité :
 - Budget et comptabilité
 - Passage anticipé à la M57 au 01/01/2022
 - Gestion des ressources humaines
 - Mise à disposition de personnel
 - Changement de prestataire pour la préparation de la paie
 - Locaux du syndicat mixte
 - Travaux d'électricité pour le passage à la fibre
 - Évolution du serveur téléphonique

- **Communication**
 - Actualisation du site Internet
 - 1 newsletter « [Territoires du SCOTERS](#) » (avril 2022)

- **Révision du SCOTERS**
 - 4 groupes de travail
 - ✓ Gr. **ÉCONOMIE** : le 10 janvier. *Pilotage : Justin VOGEL*
 - ✓ Gr. **MOBILITE** : le 16 mars. *Pilotage : Françoise SCHAETZEL et Xavier ULRICH*
 - ✓ Gr. **HABITAT « QUALITE »** : le 17 mars. *Pilotage : Claudine HUCKERT*
 - ✓ Gr. **ENERGIE** : le 9 novembre. *Pilotage : Danielle DAMBACH*

Objectif : Cerner les objectifs politiques pour définir le projet de territoire (PAS) et identifier les principes de leur déclinaison (vers le DOO).

Méthode : Co-pilotés par des membres du bureau, animés par l'ADEUS et le syndicat mixte, et préparés en amont avec les partenaires techniques, ces ateliers de travail étaient axés sur l'échange, le brainstorming et la co-production : utilisation de divers outils d'expression ludiques et efficaces pour mobiliser les idées (quizz, post-it, photolangage, cartographies, questions « en 2040, pour moi... », etc.).

*8 à 14 élus par ateliers, dont les Présidents d'EPCI et VP thématiques
30 élus mobilisés au total
12-15 techniciens/partenaires par ateliers*



○ 14 juin 2022 : journée « révision » à Osthoffen

55 participants



Objectif : Partager le projet de territoire avec l'ensemble des élus du territoire.

Déroulé :

Matinée en PLÉNIÈRE

Introduction de la matinée

Willy DE VREESE, maire d'Osthoffen et Pia IMBS, Présidente du SM SCOTERS

Cadrages sur la révision en cours du SCOTERS

Présentation : membres du bureau, syndicat mixte et ADEUS

- Enjeux et défis actuels
- Calendrier et méthodologie

Vers le PAS, Projet d'aménagement stratégique du SCOTERS révisé

Présentation : membres du bureau, syndicat mixte et ADEUS

- **Consolidation des attentes** exprimées en groupes de travail politiques et comités syndicaux
- **Traduction dans le projet d'aménagement stratégique (PAS, ex-PADD)** du SCOTERS révisé
- ÉCHANGES avec la salle

Foncier, et si on en parlait ?

Présentation : syndicat mixte et ADEUS

- **Déclinaison locale du ZAN**, entre idées reçues et prise de conscience
- **Premières données de cadrage sur le SCOTERS** et perspectives de déclinaison du projet politique
- ÉCHANGES avec la salle

Après-midi en GROUPE DE TRAVAIL

Co-production des armatures du SCOTERS révisé – 3 armatures structurées autour des enjeux de mobilité et d'une approche « projet »

Enjeux d'organisation du territoire et support de la déclinaison du projet de territoire

Animation : syndicat mixte, ADEUS et cabinet Lestoux et Associés

Méthode : ateliers participatifs, travail sur documents

- **Armature urbaine** : Définition des niveaux d'armature et des principes à retenir, déclinaison d'objectifs qualitatifs
- **Armature économique** : Identification des enjeux SCOT et perspectives de développement, approche commerce et logistique
- **Armature naturelle/ressource/écologique** : Identification de trames supports à l'adaptation au changement climatique et à la résilience du territoire

Conclusion en PLÉNIÈRE



- Échanges avec les PPA sur le projet de PAS

4 réunions : DDT-Région (8 septembre), CeA (13 octobre), chambre d'agriculture (25 octobre), CCI-CMA (9 novembre)

- Échanges avec les EPCI membres (élus et techniciens) : ZAN/foncier, commerce et habitat, projet de PAS

15 réunions

- DAACL (Document d'Aménagement Artisanal Commercial et Logistique) : étude de préfiguration

La préfiguration du DAACL du SCOTERS en révision a été validée en comité syndical du 13 décembre. Le projet de DAACL sera intégré au SCOTERS révisé. Son caractère opposable interviendra avec l'approbation de la révision. Les objectifs poursuivis sont néanmoins à rechercher dès maintenant.

L'étude a été réalisée par le cabinet LESTOUX & associés, avec l'appui d'un Copil mixte élus/partenaires.

Le **SCENARIO** d'aménagement retenu par les élus est de **PRIORISER** un développement commercial (re)centre sur **LES CENTRALITE** (centres-villes, centres-bourgs et pôles de quartier), entendues comme le(s) secteur(s) d'une commune concentrant une pluralité de fonctions.

Les objectifs identifiés, pour les centralités, les secteurs d'implantations périphériques (SIP) et les autres secteurs à enjeux identifiés (logistique, pôles d'échanges multimodaux) s'inscrivent en cohérence avec ceux du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) en cours autour des questions de **PROXIMITE**, de **SOBRIETE** et de **rayonnement** commercial.

4 réunions du Copil : 1^{er} février, 21 avril, 27 septembre et 25 octobre



LESTOUX & ASSOCIÉS

SCOTERS

Volet commerce du DOO et DAACL

Préfiguration du DAACL – version janvier 2023

SARL AU CAPITAL DE 40000€
RCS ST BRIEUC 491 886 706
CODENAF P1222

BP 60319 / 11-13 rue de Bouain / 22400 Lamballe-Armor
34 rue Desaix / 75015 Paris
TEL 02 96 50 55 01

www.lestoux-associes.com

*1 échange (visio) avec les acteurs du commerce
(enseignes, associations de commerçants, artisans) :
21 juin – 33 participants
7 réunions avec les partenaires*

Activités liées au DAACL ayant mobilisé l'équipe du syndicat mixte :

*1 présentation du DAACL par le SCOTERS en webinaire « logistique » de la FédéSCoT
1^{er} décembre*

*Participation à la préparation de la Conférence régionale « Fret et logistique »
pilote : DREAL - 4 réunions*

- **Accompagnement de projets**

Cf. point « compatibilité » - p.8

- Compatibilité : préparation des avis techniques en matière de compatibilité, CDAC, etc. ;
- Accompagnement des communes et intercommunalités lors de l'élaboration ou l'évolution de leur document d'urbanisme local et de leurs projets locaux ;

5 réunions / échanges

Le programme de travail partenarial avec l'ADEUS

ACCOMPAGNEMENT PAR L'ADEUS DANS LE CADRE DE LA REVISION POUR 2022 :

- **Accompagnement à la formalisation du projet politique (PAS) et du Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO)** : co-animation d'ateliers ; production de données, supports et analyses, etc. ;
- **Rédaction des différentes pièces constitutives du SCOTERS révisé**, selon avancement, dont l'intégration des travaux parallèles sur le DAACL (participation aux échanges et transcription dans les documents du SCoT).

Rappel des attentes tout au long de la démarche de révision :

- **Co-animation de réunion** : préparation des réunions (objectif, contenu, supports) et présentations, en lien avec le SM SCOTERS ;
- **Mobilisation des travaux de l'agence (cf. travaux PTP)** ;
- Poursuite et ajustement (cf. conclusion de l'évaluation) des **outils de suivi du SCOTERS** (indicateurs, fiches, etc.) ;
- Mobilisation des **ressources techniques de l'agence** : SIG-cartographie, INDESIGN, INTEO, etc. ;
- Mobilisation du **réseau de l'agence** : experts extérieurs, chargés d'études de l'agence, contacts partenaires externes publics et privés, etc. ;

Par ailleurs, le syndicat mixte confirme son intérêt et attentes pour les **travaux menés par l'ADEUS dans le cadre de son programme de travail partenarial (PTP) 2022 – contenu du PTP à confirmer par l'ADEUS** :

- **perspective ZAN** : accompagnement InterSCoT (Grand Est et Alsace/Bas-Rhin) en matière de données ; évolution des outils d'observation (artificialisation, végétalisation, gisements/potentiels, etc.) ; accompagnement à la construction d'une doctrine d'application partagée ; approfondissement et valorisation de projets et démarches locaux ; etc.
- **plateformes et observatoires** (sobriété, espaces d'activités économiques, mobilité, etc.)
- réflexions sur les thématiques en lien avec les transitions et le défi santé/climat : mobilité des proximités, désartificialisation, logistique, etc.
- projets locaux impliquant le SCOTERS : MORO et autres démarches transfrontalières, InterSCoT (selon besoins), projets réciprociés, etc.
- intérêt pour un travail sur les sujets suivants : vers une optimisation des surfaces de ZA existantes, analyse du marché logement/foncier dans la perspective d'un nouveau modèle économique lié au ZAN, relations fonctionnelles, analyse des interdépendances et coopérations interterritoriales.

Pour rappel, l'enveloppe budgétaire annuelle 2019-2022 du syndicat mixte pour le SCOTERS à l'ADEUS est fixée à 150 000 € (dont cotisation), dont 75 000 € seront inscrits en fonctionnement au budget primitif et le solde de 75 000 € en investissement au budget supplémentaire (soit après le vote du compte administratif et la reprise des résultats comptables).

Autres actions menées en 2022

Fédération nationale des SCoT

- ✓ RNS à Besançon du 16 au 17 juin 2022
« Vers de nouveaux modèles d'aménagement des territoires »

*450 participants (élus et techniciens)
dont 5 représentants du SM SCOTERS*

[Lien pour télécharger les actes](#)



- ✓ Conférence des SCoT Grand Est

La loi Climat et Résilience d'août 2021 prévoit la mise en place d'un dispositif innovant de concertation : les CONFÉRENCES RÉGIONALES DES SCOT, composées des SCoT ainsi que des représentants des communes et intercommunalités compétentes en matière de documents d'urbanisme (PLU et PLUi) hors SCoT.

Objectif : Alimenter les réflexions que mène la région dans le cadre de la modification de son SRADDET sur le volet foncier, en formulant des propositions de territorialisation de l'objectif ZAN.

3 Conférences des SCoT – présidées par Henri HASSER (référént FédéSCoT et Président du SCoT de l'agglomération messine) en lien avec Michel HEINRICH et Pia IMBS

- 3 février à Metz – 80 participants
- 29 mars (visio)
- 10 octobre à Metz, en présence de Franck LEROY (VP région Grand Est en charge du SRADDET) – 70 participants

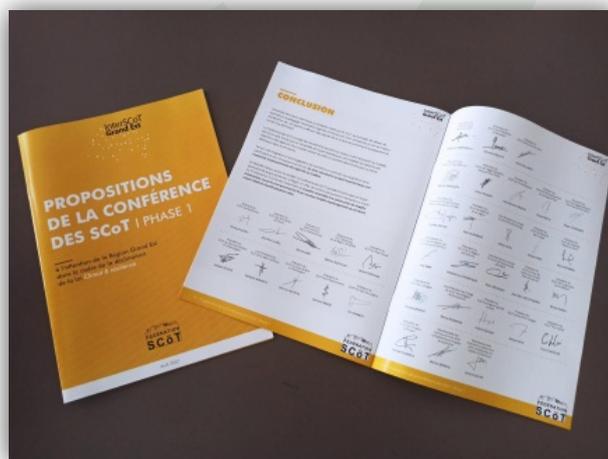
2 échanges InterSCoT (techniques) en visio

6 échanges avec la Région

14 réunions du groupe de travail, associant un panel de SCoT et le réseau 7Est des agences d'Urbanisme

La Conférence des SCoT a adressé **2 contributions** à la Région Grand Est :

- Phase 1 : avril 2022
- Phase 2 : décembre 2022



- ✓ Réseau FédéSCoT
– participation en tant que référente régionale Est

Contribution et décryptage de la loi Climat et Résilience, préparation et partages sur les Conférences des SCoT régionales, Comités techniques, etc.

9 réunions d'échanges et de partage

- ✓ Schéma régional des carrières (SRC) Grand Est
– participation en tant que référente régionale Est de la FédéSCoT

Comités de pilotages et groupes de travail aménagement.

4 réunions

InterSCoT Bas-Rhin

Échanges techniques réguliers sur les actualités nationales, régionales et locales ainsi que sur le fonctionnement interne et l'état d'avancement des révisions de SCoT.

Échange politique le 16 septembre 2022 à Strasbourg :

- Proposition de la Conférence des SCoT Grand Est en vue d'une **territorialisation des objectifs ZAN dans la modification du SRADDET**
Échange sur notre positionnement au regard des actualités et travaux d'approfondissement en cours
- **Révision des SCoT**
Partage de nos objectifs et projets respectifs actualisés, dans un contexte présentant des enjeux collectifs forts.

1 rencontre des Présidents/VP – 11 élus participants
5 InterSCoT techniques

Le projet MORO

Le SM SCOTERS est l'un des nombreux partenaires du projet dit MORO, pour MOdelvorhaben der RaumOrdnung - une démarche basée sur la **simulation d'un processus politico-technique** (le Planspiel) fréquemment utilisée en Allemagne en Aménagement du Territoire.

Thématique de projet sur le Rhin Supérieur : constitution d'un « **pool** » /**réseau de foncier à vocation économique mobilisable** pour des projets innovants.

5 échanges et réunions

En savoir+ : [hyperlien](#)

Webinaires et travaux partenariaux

Thèmes abordés, à l'échelle locale (ADEUS, Région Grand Est) ou nationale (FédéSCoT, CEREMA, ADEME, etc.) : foncier, nature en ville, agriculture, logistique, mobilité, transition énergétique, etc.

5 formations (visio)

1 intervention en séminaire « foncier » : 7 mars à Paris (ministère)

Syndicat mixte pour le SCOTERS

13 rue du 22 novembre

67000 STRASBOURG

03 88 15 22 22

syndicatmixte@scoters.org